

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

DISSERTATION :

Sujet : Quels sont les effets de l'internationalisation des échanges sur l'emploi dans les pays industrialisés ?

Place du sujet dans le programme officiel :

1- Thèmes / sous-thèmes :

- Internationalisation des échanges et mondialisation : commerce international, croissance et développement ; stratégies internationales des entreprises.

- Travail et emploi

2- Notions :

Colonne 2 : avantages comparatifs, division internationale du travail, firmes transnationales ; marché du travail, chômage, précarité, flexibilité.

Colonne 3 : compétitivité prix / produit, commerce intra-firme, IDE, délocalisations ; qualification.

Attentes essentielles

Idées importantes	- L'internationalisation des échanges et le libre échange ont des effets sur la nature (qualification, flexibilité...) et le volume des emplois dans les pays industrialisés. - Les échanges internationaux ont des effets différents selon qu'il s'agisse d'échanges entre pays industrialisés (essentiel des échanges) ou entre pays développés et en développement.
Mécanismes	- Relations entre internationalisation des échanges, croissance et emplois. - Déterminants de la compétitivité prix et produit des entreprises dans un contexte de libre échange et effets sur l'emploi. - Délocalisations et emplois. - Évolution de l'organisation du travail, des types d'emplois et mondialisation.
Savoirs	cf notions du programme, mais en particulier compétitivité, IDE, délocalisation, flexibilité, qualification et précarité.
Savoir-faire	- Lier différentes notions et problématiques du programme. - Plusieurs plans sont possibles (effets positifs/négatifs, sur la nature/sur le volume...), il faudra cependant que le candidat construise son argumentation autour de deux ou trois grandes parties équilibrées en exploitant ses connaissances personnelles ainsi que les documents.

Proposition de plan :

I- L'internationalisation des échanges a des effets sur le niveau de l'emploi dans les pays industrialisés.

- 1- Les échanges commerciaux favorisent les créations d'emplois.
 - a- Les échanges extérieurs favorisent les innovations et la demande par le biais des exportations, ils sont donc facteurs de croissance économiques et de créations d'emplois. (document n°2).
 - b- Les échanges de marchandises et les IDE sont fortement concentrés entre les pays industrialisés, ce qui renforce ces effets positifs (document N°1)
 - c- Les échanges avec les pays en développement peuvent aussi être favorables aux emplois dans les pays industrialisés (effets présentés dans le document n°5).

- 2- Cependant, l'internationalisation des échanges peut aussi détruire des emplois dans les pays industrialisés.
 - a- Dans certains secteurs à forte utilisation de main d'œuvre, les importations peuvent se substituer à la production nationale (document n°4 et mise en relation avec le document n°3).
 - b- La recherche de compétitivité prix peut se faire par une substitution du capital au travail, des restructurations et des délocalisations (document n°6).

II- L'internationalisation des échanges modifie aussi la nature des emplois dans les pays industrialisés.

- 1- L'internationalisation des échanges contribue à modifier la structure des emplois.
 - a- La recherche de compétitivité produit et les délocalisations entraînent une augmentation de la part des emplois les plus qualifiés, au détriment des moins qualifiés (document n°5).
 - b- La structure des emplois par secteurs est modifiée (renforcement de la tertiarisation et débat sur la « désindustrialisation »). (documents n°s 2 et 3).

- 2- L'internationalisation des échanges contribue à modifier l'organisation du travail et des emplois dans les entreprises.
 - a- Les stratégies internationales des entreprises sont basées sur une plus grande flexibilité interne (polyvalence,...), justifiées par le besoin de réactivité et d'adaptation rapide aux évolutions de la demande (document n°2).
 - b- La recherche de compétitivité prix conduit également à la flexibilité externe qui renforce la précarité des emplois (documents n° 2 et 5).

QUESTION DE SYNTHÈSE :

Après avoir expliqué les évolutions du syndicalisme, vous montrerez que les syndicats restent des acteurs importants de l'action collective.

Thème : Conflits et mobilisation sociale

programme	Notions essentielles	Notions complémentaires
Mutations du travail et conflits sociaux	syndicats	
La diversification des objets et des formes de l'action collective	Mouvements sociaux, institutionnalisation des conflits	Mobilisation collectives

Indications complémentaires

« En liaison avec les chapitres « travail » et « inégalités », on étudiera les conflits du travail (...)

On soulignera le rôle des organisations syndicales dans la construction d'un droit du travail et l'institutionnalisation de la régulation des conflits du travail. A travers l'examen de ses facteurs et effets, on questionnera le phénomène de désyndicalisation.

On montrera la diversité des enjeux et formes des conflits du travail ainsi que le rôle croissant des acteurs et mouvements non institutionnalisés.(...)

On discutera et nuancera la thèse selon laquelle [les] nouveaux mouvements sociaux se substitueraient aux « anciens », liés au monde du travail. En s'appuyant sur un nombre limité d'exemples de mouvements (...) on analysera les nouvelles formes de conflictualité qui en résultent. »

TRAVAIL PREPARATOIRE

1. La baisse du taux de syndicalisation (divisé par 2 entre 1975 et 1995, stabilisé depuis) est pour une large part la conséquence des transformations de la structure socioéconomique qui réduit le vivier syndical :
 - baisse de la part de l'industrie dans la production et l'emploi, en particulier les « bastions syndicaux » qu'ont été les secteurs de la sidérurgie, des chantiers navals..., avec son corollaire la baisse de la part des ouvriers dans la population active
 - montée de nouvelles couches de salariés moins syndiqués : femmes, employés, cadres, travailleurs précaires. Plus individualistes, moins revendicatifs, plus utilitaristes à l'égard des syndicats.
2. Le syndicalisme institutionnalisé, présenté comme une des causes de la désyndicalisation, joue un rôle souvent peu visible mais important au service des salariés, par sa présence dans les différentes instances représentatives ou dans les organismes paritaires par exemple (sécurité sociale, caisses d'assurance chômage...)
3. Le document 2 montre que le taux de syndicalisation est sensible à plusieurs éléments :
 - Le statut de l'employeur : le taux de syndicalisation est 3 fois plus élevé dans les administrations et entreprises publiques que dans les entreprises privées.
 - La taille de l'établissement : dans les établissements de 500 salariés et plus, la part des salariés syndiqués est plus de 2 fois plus importante que dans les établissements de moins de 50 salariés. (8,7% pour les premiers, 3,5% pour les seconds)

- Ce facteur est renforcé par le niveau de présence syndicale dans l'entreprise : seuls 8,3% des salariés des établissements de moins de 50 salariés déclarent avoir un syndicat présent sur leur lieu de travail, contre 81,2 % dans les établissements 500 salariés et plus.
 - Le statut du salarié : sur 100 salariés titulaires d'un emploi temporaire 2,4 sont syndiqués alors qu'en moyenne c'est le cas de 8,2% des salariés.
4. Ce graphique présente l'évolution des résultats aux élections prud'homales (un conseil paritaire traitant des litiges individuels entre salariés et employeurs) de 1979 à 2002.
- Il fait apparaître en premier lieu la désaffection croissante des salariés pour cette élection, puisque le taux d'abstention est passé de moins de 40% en 1979 à près de 70% en 2002. Ce fait met ainsi en lumière la question de la représentativité des organisations syndicales et de leur légitimité.
 - La CGT, organisation syndicale majoritaire, voit sa position relative se réduire significativement jusqu'en 1992 pour se stabiliser ensuite (en baisse de 10 points entre 1979 et 2002), tandis que la CFDT connaît une timide progression. Cela illustre un rééquilibrage des forces en présence et une moindre attractivité à l'égard d'un syndicalisme de protestation plus que de compromis.
 - La progression des syndicats « autres », liée à l'apparition de nouveaux syndicats, souvent issus de scissions, met en évidence un certain émiettement du paysage syndical qui nuit à son unité et à son efficacité.
5. L'activité croissante des conseils des prud'hommes montre une transformation de l'activité syndicale, qui se tourne de plus en plus vers la défense individuelle de salariés en conflit avec leur employeur. Cette évolution est rendue nécessaire par le développement d'un rapport salarial de plus en plus individualisé et la difficulté à défendre collectivement les salariés.
6. Le champ d'intervention des syndicats se limite rarement à des fonctions de gestion des revendications. Deux exemples sont évoqués dans le document 4 :
- La gestion de l'assurance chômage par les syndicats suédois. En France également les syndicats gèrent l'assurance chômage, mais aussi l'assurance maladie ou encore l'assurance vieillesse, dans un cadre paritaire (avec les organisations patronales).
 - En Allemagne, dans le cadre de la cogestion, les syndicats participent au conseil de surveillance des grandes entreprises et pèsent ainsi sur les orientations stratégiques de celles-ci.

On peut ajouter à ces exemples la participation des organisations syndicales à la négociation collective, aux comités d'entreprises, à la formation des salariés, l'offre de services proposés aux adhérents...pour montrer l'éventail de l'intervention syndicale.

PLAN PROPOSE

I- LES EVOLUTIONS DU SYNDICALISME

A- Un constat : une crise du syndicalisme

-un taux de syndicalisation particulièrement faible (8% des salariés en moyenne, 5% des salariés du privé) (**documents 1 et 2**) et un taux d'abstention aux élections prud'homales qui a doublé depuis 1979, menaçant la légitimité des syndicats (**document 3**)

-une présence syndicale réduite dans les petites entreprises (8% des entreprises de moins de 50 salariés) (**document 2**)

-un syndicalisme morcelé, incapable de faire l'unité, qui peine à imposer un rapport de force (**document 3**)

-un syndicalisme institutionnalisé, coupé de sa « base », en crise de légitimité (**document 1**)

B- Des facteurs liés à l'inadaptation du syndicalisme aux transformations socio-économiques

-l'individualisation du rapport salarial met en cause les régulations collectives et réduit la légitimité des syndicats

-les nouvelles couches de salariés (femmes, précaires, diplômés, travailleurs du tertiaire) ne se reconnaissent pas dans le syndicalisme, à la fois plus distantes et plus utilitaristes à son égard

-l'externalisation croissante de certaines activités productives vers des PME réduit le potentiel d'actions syndicales

-le droit du travail protecteur pour les salariés ainsi qu'un calcul coût/avantage dissuasif n'incitent pas à se syndiquer

II- LES SYNDICATS RESTENT CEPENDANT DES ACTEURS DE L'ACTION COLLECTIVE

A- le rôle de revendication et de régulation des conflits reste essentiel

-les syndicats restent les acteurs majeurs et indispensables des conflits sociaux et de leur résolution (régulation des conflits)

-ils jouent également un rôle important dans la négociation collective et le dialogue social (**document 1**)

-l'action syndicale institutionnalisée est très largement invisible mais reste bien réelle.

B- mais d'autres missions élargissent le champ de leurs interventions

-les syndicats accompagnent les salariés dans les conflits individuels de plus en plus nombreux avec les employeurs (**document 3**)

-ils agissent dans un cadre institutionnalisé, par leur participation à de multiples instances tels que les comités d'entreprise ou les organismes de sécurité sociale (**documents 1, 4**)

-dans certains pays comme l'Allemagne les syndicats, dans le cadre de la cogestion, pèsent sur les orientations stratégiques des grandes entreprises (**document 4**)

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ - SUJET A

THÈME DU PROGRAMME : égalisation des conditions et démocratie.

Concepts que les élèves doivent connaître et savoir utiliser : égalisation des conditions, liberté/égalité, despotisme démocratique, tyrannie de la majorité.

Question 1 : à l'aide de vos connaissances et du document 1, vous mettrez en évidence les risques menaçant la démocratie selon Alexis de Tocqueville. (9 points)

Selon Tocqueville, la démocratie se caractérise par l'égalisation des conditions. L'égalité de droits permet la mobilité sociale, la naissance ne détermine plus le rang. Les inégalités ont tendance à diminuer sans pour autant disparaître. De cette contradiction entre l'égalité juridique et l'inégalité économique naît la passion égalitaire, soit un sentiment de frustration relative propre aux classes moyennes.

Celles-ci vont alors développer un "goût pour les jouissances matérielles" excessif. Le matérialisme est pour Tocqueville une recherche exclusive du bien-être matériel qui conduit les individus "hors d'eux-mêmes", en les détournant de leurs "devoirs politiques". L'intérêt porté à l'enrichissement individuel devient si grand qu'il ne laisse plus de place à l'accomplissement des tâches citoyennes ("choisir leurs représentants, de prêter main-forte à l'autorité, de traiter en commun la chose commune").

Dès lors va se développer l'individualisme, au sens tocquevillien de l'expression, soit le repli sur la sphère privée (relations proches, environnement familial ou amical) au détriment de la collectivité. Par voie de conséquence, ceux qui ne s'intéressent plus véritablement aux questions collectives et politiques, vont être amenés à accepter, *de facto*, l'opinion commune. Ne pensant plus par eux-mêmes, ou plutôt, ne pensant plus du tout, sur un plan politique, ils vont se rallier systématiquement au point de vue majoritaire. La force d'une idée résulte alors non pas de son caractère pertinent ou étayé mais de la simple addition de ceux la soutenant. Ce conformisme des opinions peut même conduire à la tyrannie de la majorité, c'est-à-dire au non respect des minorités, à une situation dans laquelle les individus refusent aux autres et pour eux-mêmes le droit de penser différemment.

Question 2 : expliquez le passage souligné du document 1. (5 points)

La recherche exclusive de la réussite économique peut aboutir à une remise en cause des libertés publiques et de l'indépendance d'esprit des citoyens. L'intérêt exclusif porté à l'enrichissement personnel fait se concentrer les individus sur la petite société (les "affaires", soit les liens marchands de proximité). L'exercice, étroit et borné, des libertés économiques peut donc nuire à l'épanouissement des libertés politiques. L'oubli de la grande société, soit des relations impliquant la cité toute entière, laisse le champ libre à la puissance publique. Face à des individus isolés et s'étant retirés du débat public, un État centralisé a alors toute latitude pour investir la société et mettre en place un pouvoir absolu. Le matérialisme, qui fait oublier la nécessité impérieuse du débat politique, affaiblit les liens sociaux et soumet les individus en leur retirant toute forme d'esprit critique, prépare l'avènement d'une nouvelle forme de despotisme, moins visible mais plus subtil et plus efficace encore que celui reposant sur la force, le despotisme tutélaire, soit une tyrannie douce exercée par un État protecteur. Les individus ne sont plus alors "maîtres d'eux-mêmes".

Question 3 : l'évolution décrite dans le document 2 confirme-t-elle les craintes de Tocqueville ?
(6 points)

Le document 2 met en évidence la montée tendancielle et régulière de l'abstention en France. Celle-ci peut être interprétée comme un effet de l'individualisme et du matérialisme, au sens de Tocqueville. Le repli sur la sphère privée, sur les questions matérielles, semble bien détourner les individus de leurs "devoirs politiques". Cette évolution est bien un risque : elle favorise le conformisme apparent des opinions et peut ainsi amener une forme de despotisme tutélaire.

Néanmoins, l'abstention ne traduit pas nécessairement une indifférence par rapport à la politique. En témoigne la variation des taux selon la nature des élections et les enjeux des scrutins. On assiste plutôt à une "crise de la représentation politique", à une coupure entre citoyens et oligarchies, à une insatisfaction devant l'offre politique. L'abstention serait donc un "choix politique parmi d'autres". Par ailleurs, les mobilisations ponctuelles mais vives de l'électorat ou encore les nouveaux mouvements sociaux (démocratie directe) montrent que les habitudes de liberté n'ont pas encore disparu.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ - SUJET B

1) A l'aide de vos connaissances et du **document 1**, vous présenterez quels sont les déterminants de la croissance chez Keynes. (10 points)

A partir de 1929, la crise économique devient mondiale. J.M. Keynes, face à cette crise va avoir un discours et va développer une théorie différente de celle des économistes classiques et néoclassiques. Ceux-ci pensent que le retour à l'équilibre est possible par une variation des prix (des biens et du travail). La baisse des prix est souvent le moyen utilisé pendant cette crise pour rétablir la situation. Cependant, cette solution est un échec, la crise se diffusant entre les différents pays du monde.

Quant à J.M. Keynes, il considère ces mesures comme étant inefficaces pour rétablir la croissance économique. L'augmentation de l'investissement est pour lui la première solution à cette crise. Pour accroître cet investissement, il souhaite une baisse du taux d'intérêt qui incitera les chefs d'entreprises à emprunter et donc à acheter des biens d'équipement. Une anticipation d'une augmentation de la demande (liée par exemple à une augmentation des salaires) devrait également inciter les chefs d'entreprise à avoir recours aux crédits bancaires pour investir et ainsi répondre à ce surplus de demande. Un autre facteur d'accroissement de l'investissement peut être le retour à la confiance des entrepreneurs par une hausse des rendements escomptés des investissements, c'est-à-dire par une efficacité marginale du capital plus élevée.

Une réduction de l'épargne et donc une hausse de la consommation peuvent également conduire à une reprise de la croissance économique.

Un retour à la croissance peut aussi être permis par une politique budgétaire expansive. La politique de relance (par une politique des grands travaux) devrait entraîner un accroissement des investissements qui eux-mêmes permettront par l'effet multiplicateur un retour à une croissance créatrice d'emplois.

Ainsi, la recherche de l'augmentation de l'investissement et de la consommation doit permettre la reprise de la demande, la croissance économique et des créations d'emplois.

2) Expliquez la phrase soulignée dans le **document 1**. (4 points)

Il est pour J.M. Keynes impossible de baisser les salaires en même temps que les prix. Dans un premier temps, il explique cette situation par le fait que les salariés et les syndicats ne peuvent

accepter une telle baisse car ils ne veulent pas voir baisser leur salaire relativement à celui des autres, baisse entraînant ainsi des conflits sociaux, alors qu'il faut rechercher avant tout l'harmonie sociale, harmonie qui devrait créer des conditions idéales d'un retour à la croissance.

Dans un second temps, une baisse des salaires nominaux par rapport à la baisse des prix va entraîner une baisse du salaire réel et donc une baisse de la demande de biens de consommation aux entreprises, ce qui réduira la production et l'emploi de celles-ci...

3) Les données du **document 2** confirment-elles l'analyse de Keynes? (6 points)

L'augmentation de l'investissement a-t-elle un effet sur la croissance économique comme le pensait J.M. Keynes ? Le document 2 nous montre qu'en effet, un accroissement de la FBCF permet une croissance plus élevée et ainsi des créations d'emplois. Ainsi, alors que la FBCF a augmenté en moyenne chaque année de 7,5% entre 1998 et 2000, ce taux de croissance annuel moyen de la FBCF est tombé à 1,5% entre 2001 et 2004. Le taux de croissance économique a diminué passant de 3,7% à 1,6% entre les deux périodes. On peut expliquer ce mécanisme par l'effet multiplicateur, la croissance de l'investissement entraînant la croissance des revenus qui permettra l'augmentation de la consommation (si la propension marginale à consommer est élevée) et donc de la production et enfin de l'emploi. Ainsi, plus l'investissement augmente, plus on peut espérer une reprise de la croissance.

Néanmoins, on peut remarquer que la croissance économique forte de la période 1998-2000 s'accompagne d'une reprise de la consommation, celle-ci incitant les entreprises à investir pour produire davantage et répondre à cette augmentation de la demande de biens de consommation. Dans cette situation, c'est l'effet accélérateur qui est en cause.